



Validation d'un prêt par souscritpion de deux contrat d'assurance

Par **sylvain80**, le **23/07/2015** à **16:57**

Bonjour,

Nous avons sollicité notre banque pour la réévaluation de notre prêt (depuis la baisse des taux).

Notre banque (le crédit agricole) nous propose un taux.

Pour obtenir ce taux la banque nous demande de souscrire deux contrat d'assurance auto. (donc de quitter notre assureur actuel pour aller chez eux)

Ma question est la suivante. Le crédit agricole a t'il le droit d'opérer cette forme de chantage ?

D'avance merci pour votre réponse.

Cordialement

Sylvain.